



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 - 10^e édition Pays de la Loire : 1 entrepreneur des quartiers primé

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional Pays de la Loire, organisé par la BGE Anjou, a désigné 1 lauréat Talents des Cités :

Catégorie Emergence :

● **Paolin PASCOT pour IZIPRO (Sarl)**

—> **Agence web et communication**

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Région Pays de la Loire, Le Mans (72), Quartier Les Sablons

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence

Paolin PASCOT pour IZIPRO (Sarl)

—> **Agence web et communication**

Paolin PASCOT (22 ans) a une formation internationale : après un DUT de Techniques de Commercialisation à l'Université Val d'Essonne, il obtient un master en Global Communication à Cambridge en Angleterre. En 2011, demandeur d'emploi, il décide de créer la Sarl iZiPro, une agence web spécialisée dans la conception de sites internet pour les entreprises. La CCI du Mans l'accompagne dans son projet et iZiPro sera lancée en Octobre 2011.

Cette « start-up » propose un service en ligne qui permet aux PME, TPE, auto-entrepreneurs, artisans et associations, de créer un site internet professionnel et personnalisé « *en moins de 15 minutes et pour moins de 15 € par mois, sans engagement* », grâce à une plateforme de création intuitive et facile d'utilisation. iZiPro assure un accompagnement et une assistance qui permet, même aux novices d'internet, de créer un site web très professionnel. Par ailleurs, avec iZiPro, les entreprises peuvent aussi ouvrir une boutique en ligne, une garantie du développement rapide des ventes. En effet, on compte 30 millions d'internautes en France et 72% d'entre eux achètent en ligne.

« iZiPro va révolutionner l'entrée des jeunes et petites entreprises dans le monde de l'internet et de la communication, en cassant les barrières financières et en facilitant la création et la gestion de site web ».

De nombreuses TPE et PME devraient faire appel à iZiPro dans la mesure où aujourd'hui, seulement trois sur dix ont un site internet, et il est reconnu qu'elles ont une croissance deux fois supérieure à celles qui n'en ont pas, tout en employant et exportant deux fois plus (étude McKinsey 2011).

En s'implantant au cœur du quartier des Sablons, Paolin PASCOT souhaite « *donner accès à internet et à la communication à tous les jeunes créateurs d'entreprises. Etre lauréat Talents des Cités m'apporte une aide, un soutien, un réseau performant ainsi qu'une visibilité nationale. Cela me donne aussi une mission : partager mon expérience, prouver à tous qu'entreprendre est possible et que nos quartiers, dit sensibles, peuvent être le théâtre d'une réussite entrepreneuriale et économique* ».

Paolin PASCOT concourt maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Talents des Cités – Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc

T. 01 42 02 17 40 – talentsdescites@claudelisbonis.com